



Ecole Primaire Claudius BUARD
5 rue du Président ALLENDE
42240 UNIEUX
Tel: 04 77 56 32 77

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

Jeudi 9 novembre 2023 - 18h

Présents:

- Enseignants: Mr Berthet (PS2/MS), Mme Perez (MS/GS), Mme Mocellin (CP/CE1), Mme Liothin (CE1/CE2), Mme Jacob (CM1/CM2)
- Délégués parents d'élèves FCPE: Mme Hanotte, Mme Voutat, Mme Henault, Mme Sardat, Mme Riffard, Mme Lelogeais et Mme Sabatier
- Mairie: Mr Mialon (1^{er} adjoint et adjoint aux écoles).
- DDEN: Mr Peyre

Excusés: Mr Bonnet, Inspecteur de circonscription de Firminy

Mme Dubournoux, enseignante

La présidence de la séance est assurée par la directrice de l'école.

Nadège Perez est secrétaire de séance.

1- POINT SUR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, LES EFFECTIFS ET LES REPARTITIONS

a) Point sur l'équipe:

- Madame Mocellin a été nommée sur l'école à la place de Mme Barthélémy et est en charge du CP/CE1.
- Madame Liothin travaille à 100% cette année et accueille une stagiaire Charline Berthet.
- Madame Jacob est complétée par Madame Lacombe les mardis et un lundi sur 3.
- Julianne Merle est nommée sur le poste de remplaçante rattachée à notre école.
- les Atsem : Rachel à temps plein et Houria à mi-temps (que les matins et $\frac{1}{4}$ d'heure en début d'après-midi).

b) Répartition par niveau et par classe

PS2: 10 MS:14 GS:21 soit 45 élèves en maternelle

CP:18 CE1: 14 CE2 : 16 CM1: 20 CM2: 19 soit 87 élèves en élémentaire

Mr Berthet Maurice	10 PS2 + 14 MS	24	45
Mme Perez Nadege	21 GS	21	
Mme Mocellin Jessica	18 CP + 4 CE1	22	87
Mme Liothin Audrey	10 CE1 + 11 CE2	21	
Mme Dubourgoux Laurence	5 CE2 + 16 CM1	21	
Mme Jacob Anne	4 CM1 + 19 CM2	23	
Total		132	

Nous étions à 133 élèves à la rentrée 2022-2023, donc pas de changement. La moyenne d'élèves par classe est de 22. La répartition des élèves tient compte des directives nationales qui demandent que les classes de GS, CP et CE1 ne soient pas à plus de 24 élèves.

Cependant l'école a reçu un courrier cet été du DASEN signalant que l'école était en surveillance pour les effectifs. La mairie l'a également reçu. Pour l'instant, nous avons 5 PS2 sûrs pour la rentrée, les autres enfants de la liste fournie par la mairie (14) ne sont pas encore connus. Mr Mialon nous informe qu'il a rencontré Mr Bonnet qui lui a confirmé qu'il y aura une fermeture de classe sur la commune d'Unieux, soit à Côte-Quart maternelle soit chez nous. Nous en saurons plus en janvier.

2- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET PRÉSENTATION DES PARENTS ÉLUS

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023, uniquement par correspondance. Le procès-verbal des élections se trouve sur le panneau d'affichage à l'entrée de la maternelle.

Nombre d'inscrits : 174 personnes Nombre de votants : 73 personnes

Nombre de votes blancs ou nuls : 9 (personnes entourées ou rayées sur la liste)

Nombre de suffrage exprimé : 64 Taux de participation : 41,95%

Liste des parents élus (6 titulaires et 6 suppléants)

Titulaires : Mesdames Henault, Sardat, Bajou, Voutat, Hanotte et Sabatier

Suppléantes : Mesdames Lelogeais, Leydier, Fournier, Besset, Bouillot et Riffard.

Cette année, Mme Henault est présidente, Mme Hanotte vice-présidente, Mme Bajou secrétaire, Mme Voutat secrétaire adjointe, Mme Sardat trésorière et Mme Sabatier trésorière adjointe.

Les parents demandent si un vote électronique est envisageable. Apparemment, il faut payer un prestataire pour une telle organisation donc ce n'est pas envisagé pour l'instant.

3- APPROBATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Il est important :

- de justifier chaque absence en élémentaire en téléphonant avant 8 h20 ou **en envoyant un mail** sur la boîte de l'école avant 10h et par un mot dès le retour à l'école (coupon dans le cahier de liaison pour les élémentaires et mot sur papier libre pour les maternelles). Transmission des absences de plus de 4 $\frac{1}{2}$ journées par mois à l'inspection.
- de respecter les horaires de fermeture des portes (plan vigipirate)
- de communiquer directement avec l'enseignant de votre enfant et non pas avec la directrice si elle n'est pas concernée.
- de faire une demande de PAI pour toute prise de médicaments.

Intégration dans le règlement de l'intitulé : « Lutte contre les harcèlements à l'école ».

Signature du règlement scolaire par les personnes présentes. Accepté et validé.

5 - PROJETS DE CLASSES

a) projets culturels :

- Spectacles « Ondaine Jeune Public » : toutes les classes sont inscrites. (2 spectacles et 1 cinéma offert par la mairie pour les maternelles et 3 spectacles et 1 cinéma offert par la mairie pour les élémentaires).
- Ecole et cinéma : 2 films pour la classe de PS2/MS et 3 films dans l'année pour toutes les autres classes.
voir annexe pour programme
- projet musique : 6h/classe (classe de GS de Nadège) ou le double si chorale (CP/CE1 et CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2) en collaboration avec intervenante Pascale FAY sur le thème de l'empathie, la bienveillance...
- projet art visuel déposé sur ADAGE avec intervenant artiste : toiles puzzles . Le projet a été validé mais non financé. Comme le devis est de + de 5000€, il n'est pas possible pour nous de le financer donc nous avons abandonné l'idée pour cette année, Nous ferons une nouvelle demande pour l'année prochaine, Mme Henault propose également de faire une demande de subvention au département.
- visite de la médiathèque pour les 2 classes de cycle 2 : le 18/01 de 14h à 15h et de 15h à 16h. Il y en aura 3 dans l'année.

b) projets sports :

- reprise de la piscine : du 05/02 au 12/04 les lundis et jeudis de 14h40 à 15h20 pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 (20 séances). Du 29/04 au 21/06 les lundis et jeudis de 14h40 à 15h20 pour la classe de CE1/CE2 + les CE1 de la classe de CP-CE1 (14 séances). Nous rappelons que le financement de cette activité et de son transport est entièrement pris en charge par la MAIRIE. M. Mialon nous informe que le prix des entrées va fortement augmenter pour l'année prochaine, la mairie ne pourra peut-être donc plus financer autant de séances.
- cycle de handball pour la période 3 avec intervenant du club de Roche. Pour toutes les classes élémentaires.
- la classe de GS a fait un cross interécoles.

c) autres

- formation APER des élèves de CM2 avec intervention de la police qui a déjà eu lieu le 12/10 : tous les élèves l'ont obtenu.
- spectacle de fin d'année présentant la chorale le jeudi 21 décembre 18h00.
- vente de livres en partenariat avec le festival du livre (semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre).
- projet de jardinage des classes de CP-CE1 et CE-CE2.
- projet littéraire « Le prix des Incorruptibles » pour toutes les classes : 6 ou 7 livres à lire et vote pour le meilleur en mai/juin.
- ateliers philo et/ou psycho sur l'empathie avec intervention de Fanny Colomb : tous les jeudis après-midi pendant cette période pour les classes de l'élémentaire (une 1/2 heure)
- dans le cadre de PHARE (lutte contre le harcèlement), création par les élèves d'une chanson qui sera présentée au spectacle de fin d'année.
- participation des 2 grandes classes à une après-midi « handisport » à St Maurice en Gourgois le vendredi 1^{er} décembre.
- projet d'aménagement de la bibliothèque : merci à la mairie qui nous a débarrassé de tous les encombrants. L'équipe enseignante espère pouvoir la mettre en route à partir de janvier.
- projet de régulation de la cour avec moins de foot et plus de jeux diversifiés.
- visite médicale pour les CP les 5, 11 et 12 décembre.
- visite médicale pour certains GS.

6- AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTES

- APC : concerne les élèves en difficultés (mais pas les élèves relevant du champ du handicap) + prise en compte des résultats aux évaluations nationales CP et CE1 et CM1. Horaires en fonction des enseignants. Pour la période à venir, les enseignants se focaliseront surtout sur les élèves de CP, CE1 et CM1 dont les résultats aux évaluations nationales montrent des lacunes.

- 4 AVS (Chrystelle BESSET 24h, Marina BOUDAHMANE 24h, Marjorie MARTY 18h et Chantal TAMET 24h mais départ en retraite aux vacances de Noël) travaillent dans notre école dans le cadre d'aide aux enfants en situation de handicap (7 enfants), 10 autres demandes sont en cours.

- le RASED (réseau d'aide spécialisé) peut intervenir dans l'école : Mme LEGUET (psychologue scolaire) est en congé maternité, Mme Pépier (maitre E) mais il n'y a plus de poste G

- Les stages de remise à niveau ne sont plus que proposés aux vacances de printemps et fin août.

7- EVALUATIONS NATIONALES

Elles se sont déroulées en septembre pour les CP, CE1 et les CM1. Ces évaluations permettent de cibler les élèves pour qui une aide devra être mise en place rapidement. Les enseignants ont vu les parents des enfants pour qui un aménagement est prévu. Les autres parents qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous auprès des enseignantes.

6- ETUDES / TAP

Elles sont mises en place par la mairie. De 16h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis.

Intervenants basket, judo, anglais, rugby, bridge (uniquement classe de CM1-CM2) et tennis répartis de façon la plus équitable possible (7 activités /classe sur l'ensemble de l'année).

Sinon études. Cette année, nous avons reconduit la collaboration avec le centre social dans les activités. Les élèves ont donc 2 séances ou une seule s'ils sont plus de 14. Les études sont assurées par les enseignantes de l'élémentaire et par Rachel.

Environ 40 enfants inscrits. Un papier d'inscription est distribué à la fin de chaque période pour la suivante. La première période s'est bien passée.

7- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

- Une alerte incendie a été faite le mardi 8 novembre. La prochaine alerte se fera avec la consigne d'un incendie au niveau de la cantine ou cuisine de maternelle afin de tester une évacuation par les escaliers. Temps de sortie trop long en élémentaire (difficultés à ouvrir le petit portillon).

- Une alerte attentat/intrusion sera réalisée prochainement.

- Le plan vigipirate est renforcé : vigilance de tout le personnel en cas de personnes inconnues qui veulent rentrer en maternelle ou qui tournent autour de l'école.

8- POINT SUR LES COTISATIONS

Une cotisation de 20 € est demandée en début d'année afin de pouvoir participer aux différentes activités.

Pour les élèves de l'élémentaire :

Ecole et Cinéma : $3 \times 2,5 \text{ €} = 7,5 \text{ €}$

Spectacle de Noël : 3 €

Ondaine Jeune Public : $2 \times 3 \text{ €} = 6 \text{ €}$

Adhésion à la coopérative scolaire (obligatoire) : 2,35 €

} soit un total de 18,85
€/élève

Pour les élèves de maternelle :

Ecole et Cinéma : $3 \times 2,5 \text{ €} = 7,5 \text{ €}$ ou $2 \times 2,5 \text{ €} = 5 \text{ €}$

Spectacle de Noël : 3 €

Ondaine Jeune Public : $1 \times 3 \text{ €} = 3 \text{ €}$

Adhésion à la coopérative scolaire (obligatoire) : 2,35 €

goûters d'anniversaire : 5 €

} soit un total de 19,60
€/élève

Pas de problèmes cette année pour le règlement des cotisations (il en manque seulement 3).
La somme restante est utilisée pour les sorties de fin d'année.

7 - TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA MAIRIE et DEMANDES

- Peinture du couloir de l'élémentaire
 - Caissons de rangement en cours de pose dans chaque classe
 - Placard de rangement en maternelle en cours d'étude
 - BCD : tri en cours, tout le matériel stocké a été enlevé. L'école a acheté des coussins et demande si le coût peut être pris en charge par la mairie ? + autres meubles ? Mr Mialon nous propose de faire passer la facture à la mairie. L'équipe enseignante souhaiterait également récupérer des meubles stockés pour aménagement de la BCD : prendre RDV avec la mairie pour aller voir ce qu'il y a en réserve.
 - 1 abonnement « école des loisirs » offert pour chaque classe de maternelle.
 - Demander une estrade pour spectacle de Noël + salle
- Nous remercions vivement la mairie pour tous ces aménagements faits dans l'école.

9- QUESTIONS DIVERSES/ACTIONS DE L'ASSOCIATION DE PARENTS

- Dessins d'Halloween
- Début de l'opération « parfums » : voir mail + bon de commande distribué aux aînés
- Vente de goûter de Noël proposé aux élèves et aux parents le jeudi 21 décembre, juste avant le spectacle de 16h30 à 18h
- janvier: vente de brioches

- mardi 13 février : l'association demande s'il est possible d'organiser un défilé dans le quartier suivi d'un goûter offert par eux.
- vente de plants : commande avant les vacances d'avril pour une livraison après les Saintes Glaces
- kermesse : le vendredi 28 juin 2024
- demande par les enseignants s'il est possible de financer un abonnement par classe (élémentaire) : demande acceptée par l'APE.

Séance levée à 19h51

SPECTACLES PS2/MS

Jeudi 21 décembre	9h30	SP N.	L'apprenti sorcier
Lundi 15 janvier	9h30	M & C	A table
Mardi 5 mars	9h30	M & C	Petites casseroles
Jeudi 16 mai	10h15	SP	Richard Z (maternelle du Bourg)
Vendredi 24 mai	9h30	FO	La chouette en toque

SPECTACLES GS

Jeudi 21 décembre	9h30	SP N.	L'apprenti sorcier
Lundi 15 janvier	9h30	M & C	A table
Vendredi 26 janvier	14h30	SP	Le secret des arbres
Mardi 5 mars	9h30	M & C	Petites casseroles
Vendredi 5 avril	9h30	SP	Ballet bar
Mardi 14 mai	9h30	M & C	Ernest et Célestine
Vendredi 24 mai	9h30	FO	La chouette en toque

SPECTACLES CP/CE1 et CE1/CE2

Jeudi 9 novembre	9h30	E & C	Arbres
Jeudi 21 décembre	9h30	SP N.	L'apprenti sorcier
Vendredi 26 janvier	14h30	SP	Le secret des arbres
Jeudi 8 février	9h30	FO	Valentina
Jeudi 7 mars	9h30	E & C	Princes et Princesses
Vendredi 5 avril	9h30	SP	Ballet bar
Jeudi 6 juin	9h30	E & C	Ernest et Célestine

SPECTACLES CE2/CM1 et CM1/CM2

Jeudi 9 novembre	9h30	E & C	Arbres
Jeudi 21 décembre	9h30	SP N.	L'apprenti sorcier
Vendredi 26 janvier	14h30	SP	Le secret des arbres
Vendredi 8 mars	9h30	E & C	Le petit fugitif
Vendredi 5 avril	9h30	SP	Ballet bar
Jeudi 11 avril	9h30	FO	Un monde
Vendredi 17 mai	9h30	SPE & C	Une vie de chat

E & C ou M & C = dispositif école et cinéma (2,50€)

FO = film offert par la mairie

SP = spectacle Ondaine Jeune Public (3€)

SP N. = spectacle de Noël proposé par la mairie (3€)